



## Des traducteurs-interprètes au service de la justice et des justiciables

Association loi 1901

N° d'organisme formateur : 11 75 54854 75

**M Marcel Bergeron**  
**74, rue Beauvau**  
**13004 Marseille**

Membre no: **2024-2-C**

Objet: Reçu de cotisation

Cher membre,

Nous avons bien reçu le règlement de votre cotisation annuelle **2024** et nous vous en remercions.  
Pour les besoins de votre comptabilité, nous attestons par la présente que vous avez dûment acquitté  
auprès de notre association un montant de **70** euros.

Nous vous rappelons que la cotisation n'est pas soumise à la TVA et qu'elle ne donne pas lieu à la  
délivrance d'une facture. Elle n'ouvre pas droit au bénéfice des dispositions des articles 200, 238 bis et  
885-0 V bis A du code général des impôts.

Nous vous prions d'agréer, cher membre, nos sincères salutations.

Pour l'association  
Le 10/03/2024  
La trésorière



Siège social : c/o. CERTEX-CALITEX - 31 rue du Rocher – 75008 Paris  
contact@expertij.fr - www.expertij.fr